

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Date de réception : | Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le : | N° d'enregistrement : |
|---|---|---|
| 10/9/2020 | 10/09/2020 | 2020-4884 |
| Création d'un forage pour l'alimentation e | 1. Intitulé du projet n eau d'un enrouleur sur la commune de Bregy | (60) |
| 2. Identification du | (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des |) pétitionnaire(s) |
| 2.1 Personne physique | | |
| Nom | Prénom | |
| 2.2 Personne morale | 11 CONTROL CO CONTROL CONTROL | |
| Dénomination ou raison sociale | SCEA DE L'OUCHETTE | |
| Nom, prénom et quaîté de la personne habilitée à représenter la personne morale | Mr HAQUIN, Gérant | |
| RCS / SIRET 8 1 3 8 7 1 4 | 9 8 0 0 0 1 6 Forme juridique | SCEA |
| | au des seuils et critères annexé à l'article R. l dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard de | |
| N° de catégorie et sous-catégorie 27a. forage pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m | (Préciser les éventuelles rubriques issues d'elle projet est situé dans la masse d'eau FRHG1 hors périmètre de ZRE. Il sollicitera la nappe de l'Eocène (calcaire gros pour permettre l'irrigation de 22ha de légume | 05 Eocène du bassin versant de l'Ourcq ssier du Lutétien et sable de l'Yprésien) |
| | 4. Caractéristiques générales du projet | |
| Doivent être annexées au présent formu | laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d | u formulaire |
| sur site pour couvrir les besoins en eau qu Ce site est prévue pour la création d'un for d'approvisionnement par l'eau de ville, il e de l'ordre de 60 m3/h (= un enrouleur), av | out de la rue aux Ours qui dessert les parcelles i n'est pas délivrable par l'eau potable. rage d'irrigation qui nécessite un approvisionne st prévu de réaliser un forage dans l'emprise d ec un volume journalier de l'ordre de 540 m3, 6 u'à 22ha de légumes. Les volumes étant dépen | ement pour l'enrouleur. En l'absence e ce projet. Les débits escomptés sont ijrs/7jrs réparti sur 4 mois soit environ |

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

| 4.2 Objectifs du projet |
|--|
| Couvrir les besoins en eau du projet avec une nappe susceptible de fournir les volumes désirés sur les 4 mois d'exploitation annuelle. |
| 4.3 Décrivez sommairement le projet |
| 4.3.1 dans sa phase travaux |
| Amenée foreuse, bac de décantation Création du forage au Rotary ou au marteau Ø610 mm jusqu'à 44 m de profondeur ancré dans le calcaire grossier Mise en place de tubage acier Ø457 mm en tête jusqu'à 44m de profondeur, cimenté à l'extrados, sous pression depuis l'intérieur du tube, pour isoler les sables Auversien, les Marnes et Caillasses et l'innocuité de la surface. |
| Puis foration au Rotary Ø444 mm jusqu'à 97 m de profondeur dans l'éocène inférieur. Mise en place colonne captante : tubage PVC Ø255x280 mm, crépiné slot 1 mm au niveau des Calcaire grossier du Lutétien entre 44 et 57 m et slot 0,5 à 0,75 mm dans les sables Yprésien entre 57 et 97 m de profondeur. Une coupe de l'ouvrage est présentée en annexe. |
| 4.3.2 dans sa phase d'exploitation Fournir les besoins en eau pour l'alimentation d'un enrouleur à des fins d'irrigation et assurer la pérennité de l'exploitation pour une diversification de légumes. |

| ronnement pour la création de l'ouvrage qui demeure de l'exploitation soumise à la rubrique 1.1.2.0 In unique de prélèvement se substitue aux |
|---|
| |
| n unique de prélèvement se substitue aux |
| runique de preievement se substitue aux |
| ation - préciser les unités de mesure utilisées |
| Valeur(s) environ 150 m2 |
| 3 m2 |
| Long. 0 2 ° 5 2 · 19 - 02 Lat. 4 9 ° 0 4 · 5 4 · 8 |
| Long |
| age existant? Oui Non X d'une évaluation Oui Non X |
| |

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-----|-------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | | \boxtimes | ZNIEFF type I la plus proche, à 3,2 km au sud-ouest : FR110001196 Etang de Rougemont et à 4,6 km au nord-est : FR220013843 Haute vallée de la Gergogne |
| En zone de montagne ? | | × | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | × | II est identifié une ZICO zone PE09 - Forêts Picardes, Massif des trois forêts et Bois du Roi à 9 km au nord du projet |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | | × | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | | × | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | × | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine monalial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | | × | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | × | |

| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | X | |
|---|-----|-----|--|
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | | × | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | | × | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | | × | Le projet est situé en dehors des périmètres de protection de captage |
| Dans un site inscrit ? | | × | Aucun d'après la base MERIMEE |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | | | A 11 km de la Directive Oiseau FR2212005 Forêt Picardes : massifs des 3 forêts et bois du Roi Un formulaire d'incidence simplifié est fourni en annexe |
| D'un site classé ? | | ×I | |

| | | | avoir l | es incidences notables suivantes ? |
|----------------|--|-----|---------|--|
| Veuillez comp | oléter le tableau suiva | nt: | FI. | F. |
| Inciden | ces potentielles | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | × | | Prélèvement prévu de 60 m3/h en pointe pour un volume annuel de l'ordre de 55000 m3 dans l'Eocène comprenant le Calcaire grossier du Lutétien et les sables yprésien |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | × | |
| | Est-ii excédentaire en matériaux ? | | × | |
| | Est-II déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ? | | × | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | × | Emprise au sol très restreinte et de l'ordre de 3m2 une fois terminé |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard | | × | |

| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | × | |
|-----------|--|--------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | × | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | × | |
| Risques | Est-il concerné par des risques naturels ? | × | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | × | |
| | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | × | |
| Nuisances | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | × × | Le prélèvement sera réalisé par une pompe immergée |

| | Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | | X | |
|-----------|--|---|-------------|--|
| | Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ? | × | | Le temps des travaux de foration qui sont prévus sur 2 à 3 semaines Vibration limité à quelques mètres autour de la foreuse |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | | X X | |
| Emissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | | × | |
| | Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ? | × | | rejets des eaux souterraines exhaurées vers le milieu superficiel lors des travaux de création via un système d'irrigation afin de répartir au mieux (volume de l'ordre de 3240 m3) puis rejet sur le parcellaire à irriguer |
| | Engendre-t-il des effluents ? | | × | |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | | \boxtimes | |

| Patrimoine / | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | | × | |
|----------------|--|--------|--------|--|
| / ropulation | | | × | |
| approuvés | | | | cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou |
| 100 | 11 | | | é avec le projet de forage |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| 6.3 Les incide | nces du projet identif | ées au | 6.1 so | nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transtrontière ? |
| | Non X Si oui, décr | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

La solution alternative proposée à un impact positif en limitant la consommation d'eau potable. L'utilisation d'eau brute n'engendre pas les coûts liés à l'effort de potabilisation d'eau. Cette solution n'induit pas de modification quant aux volumes consommés mais un changement des ressources d'approvisionnement. Par ailleurs le site ne permet pas l'approvisionnement d'une conduite d'eau potable (trop éloigné).

Les types d'impacts engendrés par la réalisation de ce nouveau captage et les mesures compensatoires :

- Risque de pollution lié à la foration du forage : afin de maîtriser les éventuels risques, les travaux seront réalisés suivant les règles de l'art
- Risque de pollution suite à un déversement accidentel durant la phase d'exploitation du forage : le forage sera éloigné autant que possible des zones de circulation et des zones pouvant présenter un risque (par ex : zone de stockage). La tête de puits sera protégée.
- Altération potentielle du régime d'écoulement des eaux souterraines : en cas de période de sécheresse ou de tout évènement nécessitant une restriction d'usage, les débits de pompages pourront être diminués.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du caractère temporaire de l'exploitation (de l'ordre de 4 mois/an) et suivant les besoins de la terre, et de l'isolation du site vis-à-vis des habitations et des zones environnementales précédemment décrites, il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Les volumes ne seront pas de nature à créer d'incidence sur les ouvrages avoisinants (cf annexe pour incidence), les premiers forages déclarés dans la Base Nationale des Prélèvements quantitatifs en eau (BNPE) étant situés à plusieurs kilomètres et n'interessent pas le même horizon géologique, le projet s'inscrit en dehors des périmètres éloignés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | | | | |
|-------|--|---|--|--|--|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | X | | | |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X | | | |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; | X | | | |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; | X | | | |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; | X | | | |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | × | | | |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Complément au formulaire Cerfa au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale sur la commune de Bregy - Annexe au Cerfa :

- -annexe 1 : Annexe 1 du Cerfa nº14384
- annexe 2 : Photographie
- -annexe 3 : Plan de situation au 1/25000
- annexe 4 : évaluation simplifié Natura 2000
- annexe 5 : coupe lithologique et technique du forage

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

allieux

X

Fait à

Bregy

le, 31/08/2020

Signature